



ASSEMBLEE GENERALE AVB DU JEUDI 11 JUIN 2009 A NYON
Salle du Conseil Communal de la Ferme du Manoir
Place du Château (1^{er} étage)
NYON

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. Yves Meylan ouvre l'Assemblée à 19h50 et salue les délégués des clubs convoqués.

Il remercie Mme Catherine Friedrich, Présidente de Nyon Féminin pour l'organisation de la soirée et lui donne la parole.

Mme Catherine Friedrich souhaite la bienvenue à tous et excuse l'absence des représentants de la Commune retenus ailleurs par d'autres obligations.

Elle présente son club et informe qu'un apéritif sera offert à la fin de l'Assemblée au caveau du château.

M. Yves Meylan la remercie et lui remet un fanion souvenir.

M. Yves Meylan salue la présence de M. Franz Kneubühler, Membre d'honneur.

Se sont excusés :

M. Marcel Parietti, Délégué au sport associatif du SEPS

M. Jacques Delessert, Président Central d'honneur

Mme Eliane Rolaz, Membre d'honneur

Mme Dominique Leemann, Membre d'honneur

M. Luc Anex, Membre d'honneur

M. Jean-Claude Stucki, Membre d'honneur

Club Echallens BC

M. Y. Meylan annonce le décès de M. Soël Daoud, ancien Président Central de l'AVB de 1974 à 1982 et propose aux délégués d'observer une minute de silence en sa mémoire.

1.- CONTROLE DU DROIT DE PARTICIPATION, SIGNATURE DE LA LISTE DE PRESENCE ET RETRAIT DU MATERIEL DE VOTE

Clubs convoqués :

30 clubs actifs

Clubs présents :

27 clubs présents avec droit de vote

9 clubs avec 1 voix

carton de vote jaune

18 clubs avec 2 voix

carton de vote vert

Total des voix : 45

Clubs excusés

Echallens BC

Slavia BC

Club absent

PM Lausanne

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, adressé à tous les clubs avec la convocation, est adopté sans modification.

3.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Nomination de l'organe de contrôle :

M. Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours AVB

Nomination des scrutateurs :

M. Franz Kneubühler (Membre d'honneur)

M. Serge Chabbey (BBC Nyon)

4.- RAPPORTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA SAISON 2008/2009

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| a) Président Central | f) Sous-Commission des entraîneurs |
| b) Commission des arbitres | g) Dérogations (Comité Central) |
| c) Commission Technique | h) Commission Discipline & Protêts |
| d) Sous-Commission des sélections | i) Commission de Recours |
| e) Sous-Commission Minis | |

M. Y. Meylan rappelle que les rapports ont été envoyés à tous les clubs avec la convocation sauf celui de la Sous-Commission des entraîneurs qui n'a pas été communiqué par son président M. Luca Gradassi.

Rapport du Président Central

M. Y. Meylan rappelle les problèmes relationnels entre la COBB et l'ACGBA et signale que les responsables de l'Association genevoise ne se sont pas déplacés à l'Assemblée générale extraordinaire des présidents d'AR et à l'Assemblée de la CT COBB du jeudi 28 mai 2009.

Rapport Sous-Commission des entraîneurs

M. M. Berthet, Président Technique donne quelques explications concernant le fonctionnement de cette Sous-Commission et relève que M. Luca Gradassi s'occupe uniquement des entraîneurs « Minis »

Il soulève le problème du manque d'intérêt des entraîneurs à participer aux « clinics » organisés par la Commission Technique AVB et informe que probablement la Sous-Commission des entraîneurs va disparaître.

5.- APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AUX ORGANES DE L'AVB

Les rapports du Président Central, de la Commission des arbitres, de la Commission Technique, de la Sous-Commission des sélections, de la Sous-Commission Minis, des Dérogations, de la Commission Discipline et Protêt et de la Commission de Recours

sont acceptés à l'unanimité.

6.- ELECTION SUPPLEANT VERIFICATEUR DES COMPTES**VERIFICATEURS DES COMPTES 2009/2010**

VEVEY RIVIERA BASKET a terminé son mandat

PULLY BASKET passe rapporteur

AIGLE BASKET passe membre

BC EPALINGES se propose comme suppléant.**Accepté avec les applaudissements.****7.- ADMISSIONS, MUTATIONS ET DEMISSIONS CLUBS****ADMISSION**

Aucune.

MUTATION

Aucune.

DEMISSION

Aucune.

8.- PROPOSITIONS STATUTAIRES (art. 12.2 SC) - étude et votations

(l'annexe a été envoyée à tous les clubs avec la convocation)

PROPOSITION DU COMITE CENTRAL**MODIFICATION DU REGLEMENT TECHNIQUE AVB**

Art. 4.7 ancien

Pour participer à un match de finale, d'appui ou de barrage, tout joueur doit être licencié et avoir, auparavant, disputé un

match avec l'équipe concernée pour la compétition en cause.
Pour les catégories « Jeunesse », le CC est compétent pour d'éventuelles dérogations.

Art 4.7 nouveau Abrogé

Votation

3 voix non

L'article 4.7 nouveau est accepté à la majorité.

9.- PROPOSITIONS DU CC ET DES CLUBS

Aucune proposition.

Championnats COBB saison 2009-2010

Mme M.-R. Fernandez (Esp. Pully) demande des explications au sujet des divergences avec l'ACGBA.

M. M. Berthet explique que l'ACGBA n'est pas d'accord avec le nouveau mode de championnat qui a été accepté à la majorité lors de la 1^{ère} Assemblée générale ordinaire de la COBB et que l'Association menace de se retirer de la Conférence Ouest.

M. M. Berthet espère que ce désaccord va se régler à l'amiable et que les équipes genevoises participeront aux championnats de la saison prochaine.

Il informe que l'équipe « Juniors garçons » U20 BC Boncourt intégrera le championnat COBB.

10.- NOMINATION DU CLUB ORGANISATEUR DE L'AG 2010

Date de l'AG : **jeudi 10 juin 2010**

Blonay Basket propose leur candidature.

Elle est acceptée à l'unanimité.

APC 2009

M. Y. Meylan communique la date :

- mercredi 18 novembre 2009 à Maillefer (Lausanne)

11.- DIVERS

CLUBS JUBILAIRES

M. Y. Meylan annonce les clubs jubilaires :

30 ans	Basket La Tour
40 ans	Echallens BC
40 ans	Espérance Sportive Pully
50 ans	Aigle Basket
80 ans	US Yverdon Basket

PALMARES DES CLUBS VAUDOIS – SAISON 2008-2009

M. Y. Meylan cite les titres et félicite les clubs.

Il annonce que la Coupe de Romandie Mini-Basket se déroulera le dimanche 14 juin 2009 à St-Maurice VS.

CHAMPIONNATS 2009-2010

M. J. Fernandez, responsable du calendrier demande aux clubs de préciser sur les formulaires d'inscriptions des équipes « Jeunesse » filles (groupe fort, moyen ou faible).

M. M. Berthet donne quelques précisions pour les formules des championnats COBB de la saison 2009-2010 et informe que les groupes féminins seront formés au début du mois de juillet selon le nombre d'inscriptions des équipes.

Il répond aux diverses questions des clubs concernant les différents problèmes qui se sont posés durant la saison passée.

M. M. Berthet leur demande de communiquer au début de la saison prochaine le nom de leur répondant vis-à-vis de la COBB.

Mme M.-R. Fernandez (Espérance Pully) demande si le système passerelle sera modifié avec les 5 minutes.

M. M. Berthet confirme que le système continuera avec la formule des 10 minutes.

Mme M.-R. Fernandez signale que les délégués vaudois ont défendu la formule des 5 minutes qui a été adoptée à l'Assemblée de Swiss Basketball.

M. M. Berthet informe que l'AVB n'a pas reçu de nouvelles de la Fédération et relève que techniquement, il est difficile de gérer le système avec les 5 minutes.

Après discussions, M. M. Berthet informe qu'il en discutera à la prochaine séance de la CT COBB.

SOUS-COMMISSION MINI

M. N. Bourquin, Vice-Président annonce que le règlement de la SC Mini de la saison 2009-2010 sera identique à celui de la saison passée.

Il informe que la SC Mini organisera un cours de perfectionnement pour les arbitres Minis en début de saison.

Mme Gerber (LV/Prilly) demande s'il est possible d'envoyer aux clubs la liste des arbitres nommés de la saison 2008-2009.

M. M. Berthet signale que le nombre des arbitres Minis est trop élevé et estime qu'il est préférable de travailler avec les arbitres déjà nommés qui sont intéressés à l'arbitrage.

M. C. Santi (Renens Basket) soulève le problème d'organisation pour les clubs qui n'ont pas assez d'arbitres Minis.

M. Y. Meylan prend note des soucis des clubs et informe que le problème sera discuté lors de la prochaine séance du Comité Central AVB.

Commissaire de salle

M. N. Bourquin rappelle que le rôle des commissaires est de remplir le rapport et de s'assurer que tout ce passe bien dans les salles.

HOMOLOGATION

M. R. Bandi, responsable de l'homologation informe que dans l'ensemble tout c'est bien passé durant la saison 2008-2009 et communique les divers manquements sur les feuilles de match.

Il rappelle sa nouvelle adresse :

Roland BANDI

Homologation AVB

Route d'Arnier 44

1092 BELMONT s/Lausanne

M. Y. Meylan lève l'Assemblée à 21h50 et invite les délégués à l'apéritif offert par la Commune de Nyon.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire